

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DHR50 – Relations et innovations sociales
Santé et prévention
Suivi par : Robert VIOT
Conseiller de prévention EP
Tél : 01 58 50 38 12

Paris, le 20 mai 2021

COMITE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DIRECTIONS REGIONALES 04 juin 2021

Objet : état récapitulatif des observations des Registres Santé & Sécurité au Travail

9 observations sont inscrites dans ce rapport, toutes sont en cours de traitement :

- DR Océan Indien – St Denis : **3**
 - . Rapports sociaux et relations de travail : **4/ RSST-146 – 4/ RSST-145** doublon de 146 (*Clôturées mais suivi actions mises en œuvre*)
 - . Demande information mission Intermettra (**2/ RSST-180 & 3/ RSST179**)
- DR Bretagne – Brest mais problématique pour tout le territoire : **1**
 - . Usage des véhicules de service pendant la crise COVID : **8/ RSST-193 – 8/ RSST-194** doublon de 193
- DRT - Directions régionales IDF, Province et Outre-Mer : **1**
 - . RPS - conditions de travail et risque suite à la crise sanitaire dû au nombre de véhicule mis à disposition des personnels : **9/ RSST-196**
- DRT : **1**
 - . Déplacements routiers – Attribution de véhicules : **10/ RSST-197**
- SGG & DRT. DR métropole et Outre-Mer et les directions/services : **2**
 - . RPS & CT : Restitution enquête début 2020 DRIF & DROCCI **11/ RSST-198 [RSST-199]** doublon de 198
 - . Charges de travail liées au plan de relance à la CDC **12/ RSST-200**
- SGG & DRT : **1**
 - . Equipements information sur installation à domicile **13/ RSST-202**

La répartition des observations par site et thématique se décompose comme suit :

- Territoire : **5 + 1**
- DR Océan Indien – St Denis : **2**
- **Risques routiers**
 - 3 observations :
 - DR Bretagne – Brest mais problématique pour tout le territoire : **1**
 - . Usage des véhicules de service pendant la crise COVID : **8/ RSST-193 – 8/ RSST-194** doublon de 193
 - DRT - Directions régionales IDF, Province et Outre-Mer : **1**
 - . RPS - conditions de travail et risque suite à la crise sanitaire dû au nombre de véhicule mis à disposition des personnels : **9/ RSST-196**
 - DRT : **1**
 - . Déplacements routiers – Attribution de véhicules : **10/ RSST-197**
 - **Rapports sociaux et relations de travail**
 - 4 observations :
 - DR Océan Indien – St Denis : **3**

- . Rapports sociaux et relations de travail : 4/ RSST-146 – 4/ RSST-145 doublon (Clôturées mais suivi actions mises en œuvre)
- . Demande information mission Intermettra (2/ RSST-180 & 3/ RSST179)
- SGG & DRT (DR métropole et Outre-Mer et les directions/services) : 2
- . RPS & CT : Restitution enquête début 2020 DRIF & DROCCI 11/ RSST-198 [RSST-199] doublon de 198 + Charges de travail liées au plan de relance à la CDC 12/ RSST-200

➤ **Poste de travail**

- 1 observation :
 - DR Auvergne-Rhône-Alpes- Clermont-Ferrand mais problématique pour tout le territoire : 1
 - . SGG & DRT : Equipements information sur installation à domicile 13/ RSST-202

DR Océan Indien – St Denis

1/ [RSST-180] [Sujet non repertorié, précisez dans la description ci-dessous](#)

Création: 20/11/2020 Mise à jour: 20/11/2020

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DR Réunion-Océan Indien @ SAINT-DENIS LA REUNION		
Rapporteur:	Compte Technique go2 webservice	Attribution:	Emmanuelle LEBRUN
Résolution:	Non résolu		
Nom:	BASSOUAMINA		
Prénom:	Jean-Marie		
Telephone:	02 62 90 03 17		
Libellé structure:	DR Réunion-Océan Indien		
Reference1:	Austerlitz 1 - 72 av. P. Mendes France 75013 PARIS - 7572MF		
Email:	Jean-Marie.Bassouamina@caissedesdepots.fr		
Informations:	bonjour, prise en charge le 20/11 de cette demande.		
Pièce immobilière:	La REUNION		

Descriptif

Information sur la mission INTERMETRA à la DR REUNION Le CSSCT DR réuni le 16 septembre 2020 a proposé des mesures pour répondre aux différentes problématiques de la DR de la Réunion, notamment : [des entretiens individuels avec un psychologue du travail du cabinet INTERMETRA](#) un dispositif ad hoc qui prendra la forme d'un coaching collectif. Le dernier CSSCT du 2 novembre 2020 a demandé le report de la présentation de l'organigramme des DR de l'Outre-Mer au 4 décembre, en raison de la non-présentation du programme de la mission INTERMETTRA pour la DR REUNION. A ce jour aucune information sur le programme de la mission INTERMETTRA à la DR REUNION. Serait-il possible de communiquer aux agents de la DR le calendrier et le programme de la mission INTERMETTRA et du coaching collectif ?
Cordialement

Avancement : Le CSSCT a demandé à disposer d'une analyse de la médecine interprofessionnelle. Cette mission, confiée au psychologue du travail d'INTERMETTRA, comporte 2 phases : une première phase d'entretiens individuels de l'ensemble des collaborateurs de la DR dans les locaux de la médecine interprofessionnelle qui s'est achevée le 19 janvier, ainsi qu'une 2ème phase sur le site de la direction régionale qui doit être finalisée le 17 février. A l'issue de ces deux phases, le psychologue du travail d'INTERMETTRA établira un rapport qui sera transmis et restitué au CSSCT. Une restitution à l'ensemble des collaborateurs de la Direction Régionale sera également réalisée. Les recommandations du rapport INTERMETTRA constitueront une composante du plan d'accompagnement @Pros.

Suite au rapport Intermettra, le plan d'actions va être présenté lors du CSSCT DR du 04/06/2021.

2/ [RSST-179] Rapports sociaux et relations de travail

Création: 20/11/2020 Mise à jour: 20/11/2020

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DR Réunion-Océan Indien @ SAINT-DENIS LA REUNION		
Rapporteur:	Compte Technique go2 webservice	Attribution:	Emmanuelle LEBRUN
Résolution:	Non résolu		
Nom:	DEBAT		
Prénom:	Sandrine		
Telephone:	02 62 90 03 02		
Libellé structure:	DR Réunion-Océan Indien		
Reference1:	15 quai Anatole France 75007 PARIS - 7515AF		
Email:	Sandrine.Debat@caissedesdepots.fr		
Informations:	bonjour, je prends en charge ce jour cette demande		
Pièce immeuble:	pièce 113		

Descriptif

Dans le cadre du projet de réorganisation de la DR Océan Indien, je passe par le lien fédéral car il semblerait qu'un registre RSST ait été ouvert mais je n'en ai pas eu connaissance. Je suis très inquiète de n'avoir aucune information de ma hiérarchie sur la mission Intermetra, qui était un préalable à l'examen en CSST du projet de réorganisation des DR DOM. Depuis un an, je me sens en réel danger sur mon avenir professionnel, je suis fatiguée d'expliquer pour une enième fois ma situation : aujourd'hui j'ai besoin d'obtenir un retour concernant le calendrier de la mission Intermetra, afin d'expliquer la situation à un professionnel de la santé pour me protéger de cette future réorganisation et des dommages collatéraux qu'elle représente. Autre sujet : est-il possible d'obtenir une réponse quant aux dates de publications des fiches de postes sur les trois dernières années, je ne trouve pas cette information.

Avancement : idem RSST 180

3/ [RSST-146] Rapports sociaux et relations de travail

Création: 07/07/2020 Mise à jour: 02/09/2020

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DR Réunion-Océan Indien @ SAINT-DENIS LA REUNION		
Rapporteur:	Compte Technique go2 webservice	Attribution:	Martine DUBAS
Résolution:	Non résolu		
Nom:	BAIS		
Prénom:	JEREMIE		
Telephone:	05 56 11 44 65		
Libellé structure:	DR Réunion-Océan Indien		
Reference1:	56 Rue de Lille 75356 PARIS - 7556LI		
Réponse:	Plusieurs échanges, qui ont fait intervenir la MIRPS, la médecine du travail, la DR et DRT, ont eu lieu depuis la formulation de cette observation. A ce stade, nous identifions quelques problématiques individuelles, auxquelles la réorganisation à venir de la direction régionale contribuera à répondre. Le principe d'un coaching collectif, portant notamment sur la cohésion d'équipe, a par ailleurs été arrêté et devrait se déployer parallèlement à la réorganisation. Des prises de contact des personnels avec les acteurs psycho-médicosociaux ont permis d'identifier 3 situations individuelles qui ont été prises en compte (voir note de Mme ROSSAT-MIGNOT du 31/07/20 et autres rapports communiqués aux représentants du Personnel du CSSCT National par mail du 10/08/20)."		
Email:	Jeremie.Bais@caissedesdepots.fr		
Informations:	« je prends l'attache des services compétents et apporterai une réponse dès retour de leur part ». Bien à toi Dominique		

Pièce immeuble: INDETERMINEE
 
 NOTA : LE RSST NE CONCERNE PAS PARIS MAIS LA REUNION.
 LE CHOIX DU LIBELLE DE ST DENIS N EST PAS ACCESSIBLE ICI. (cf MENU DEROULANT)

Descriptif

ALERTE DU CSSCT SUR L'AMBIANCE DEGRADEE AU SEIN DE LA DR REUNION. DEMANDE D ENQUÊTE URGENTE POUR ETAT DES LIEUX / PLURIDISCIPLINAIRE

Avancement : idem RSST 180

3/ [RSST-145] Doublon de 146 [Rapports sociaux et relations de travail](#)

Création: 07/07/2020 Mise à jour: 02/09/2020

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DR Réunion-Océan Indien @ SAINT-DENIS LA REUNION		
Rapporteur:	Compte Technique go2 webservice	Attribution:	Emmanuelle LEBRUN
Résolution:	Non résolu		
Nom:	BAIS		
Prénom:	JEREMIE		
Telephone:	05 56 11 44 65		
Libellé structure:	DR Réunion-Océan Indien		
Reference1:	56 Rue de Lille 75356 PARIS - 7556LI		
Réponse:	DOUBLON AVEC LA FICHE RSST-146 . Réponse aortée à la fiche : Plusieurs échanges, qui ont fait intervenir la MIRPS, la médecine du travail, la DR et DRT, ont eu lieu depuis la formulation de cette observation. A ce stade, nous identifions quelques problématiques individuelles, auxquelles la réorganisation à venir de la direction régionale contribuera à répondre. Le principe d'un coaching collectif, portant notamment sur la cohésion d'équipe, a par ailleurs été arrêté et devrait se déployer parallèlement à la réorganisation. Des prises de contact des personnels avec les acteurs psycho-médicosociaux ont permis d'identifier 3 situations individuelles qui ont été prises en compte (voir note de Mme ROSSAT-MIGNOT du 31/07/20 et autres rapports communiqués aux représentants du Personnel du CSSCT National par mail du 10/08/20)."		
Email:	Jeremie.Bais@caissedesdepots.fr		
Informations:	doublon avec la fiche RSST-146		
Pièce immeuble:	INDETERMINEE
 
 NOTA : LE RSST NE CONCERNE PAS PARIS MAIS LA REUNION.
 LE CHOIX DU LIBELLE DE ST DENIS N EST PAS ACCESSIBLE ICI. (cf MENU DEROULANT)		

Descriptif

ALERTE DU CSSCT SUR L'AMBIANCE DEGRADEE AU SEIN DE LA DR REUNION. DEMANDE D ENQUÊTE URGENTE POUR ETAT DES LIEUX / PLURIDISCIPLINAIRE

Avancement : idem RSST 180

DRBRET – BREST / Pour tout le territoire

4/ [RSST-193] [Déplacements routiers](#)

Création: 24/02/2021 Mise à jour: 26/02/2021

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DR Bretagne @ BREST		
Rapporteur:	Compte Technique go2 webservice	Attribution:	Robert VIOT
Résolution:	Non résolu		

Nom:	BAIS
Prénom:	JEREMIE
Telephone:	05 56 11 44 65
Libellé structure:	DR Bretagne
Reference1:	245 cours Aimé Césaire 29000 BREST - 2900CA
Réponse:	<p>Chaque site en DR dispose d'un nombre de véhicules de service suffisant pour en limiter le partage à 2 personnes de manière générale (3 sur quelques sites seulement).</p> <p>Il convient de noter que ces véhicules ne sont généralement occupés que par un seul collaborateur, les déplacements en clientèle s'exécutant individuellement.</p> <p>Ce ratio est maintenu constant du fait des dotations complémentaires réalisées sur demandes des DR constatant un sous équipement au regard des effectifs itinérants de leur périmètre.</p> <p>Ce parc compte actuellement 85 véhicules répartis sur l'ensemble des sites métropolitains et ultra-marins et a bénéficié d'une évolution significative en 2019 (+20%).</p> <p>Concernant les mesures spécifiques liées à la situation sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les véhicules sont pourvus de kit de désinfection (lingettes et spray désinfectant) pour permettre à leurs usagers de procéder à une désinfection des véhicules avant et après leur utilisation. - Les consignes d'utilisation des véhicules ont fait l'objet de prescription dans les notes traitant de la reprise d'activité adressées à l'ensemble des personnels et sont également mentionnées dans la fiche « COVID 19 : les mesures sanitaires dans les locaux » en ligne sur NEXT. <p>Les nouvelles règles d'attribution des véhicules professionnels qui permettraient d'améliorer le dispositif actuel sont en cours de validation avec l'ensemble des parties prenantes de l'Etablissement public.</p>
Email:	Jeremie.Bais@caissedesdepots.fr
Pièce immeuble:	REGLES - USAGE DES VEHICULES DE SERVICE

Descriptif

Le personnel est contraint de partager des véhicules de service, parfois à plus de 5 personnes. Les équipes doivent répondre à leurs objectifs annuels avec des déplacements fréquents. Pendant la crise covid, la situation est devenue plus complexe pour veiller à la prévention des risques de usagers de ces véhicules. Il est urgent de définir les règles de prévention pendant la covid afin de limiter les contacts tout en permettant aux équipes de tenir des objectifs réalistes sans les mettre en risques. Les situations remontent tour à tour dans les D.R, ce n'est pas un secteur en particulier qui est concerné mais tout le territoire. L'usage des véhicules, et les règles d'attribution selon les kms parcourus pour un véhicule de fonctions/véhicules de service doivent s'adapter à la vie de nos collègues, sans s'écarter de la vigilance requise pour la santé et la sécurité.

Proposition pour compléter la réponse de clôture : « la politique d'attribution des véhicules d'entreprise va être présentée aux instances en juin. »

4/ [RSST-194] Doublon de 193 [Déplacements routiers](#)

Création: 24/02/2021 Mise à jour: 26/02/2021

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DR Bretagne @ BREST		
Rapporteur:	Compte Technique go2 webservice	Attribution:	Robert VIOT
Résolution:	Non résolu		
Nom:	BAIS		
Prénom:	JEREMIE		
Telephone:	05 56 11 44 65		
Libellé structure:	DR Bretagne		
Reference1:	245 cours Aimé Césaire 29000 BREST - 2900CA		

Réponse:	<p>Chaque site en DR dispose d'un nombre de véhicules de service suffisant pour en limiter le partage à 2 personnes de manière générale (3 sur quelques sites seulement).</p> <p>Il convient de noter que ces véhicules ne sont généralement occupés que par un seul collaborateur, les déplacements en clientèle s'exécutant individuellement.</p> <p>Ce ratio est maintenu constant du fait des dotations complémentaires réalisées sur demandes des DR constatant un sous équipement au regard des effectifs itinérants de leur périmètre.</p> <p>Ce parc compte actuellement 85 véhicules répartis sur l'ensemble des sites métropolitains et ultra-marins et a bénéficié d'une évolution significative en 2019 (+20%).</p> <p>Concernant les mesures spécifiques liées à la situation sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les véhicules sont pourvus de kit de désinfection (lingettes et spray désinfectant) pour permettre à leurs usagers de procéder à une désinfection des véhicules avant et après leur utilisation. - Les consignes d'utilisation des véhicules ont fait l'objet de prescription dans les notes traitant de la reprise d'activité adressées à l'ensemble des personnels et sont également mentionnées dans la fiche « COVID 19 : les mesures sanitaires dans les locaux » en ligne sur NEXT. <p>Les nouvelles règles d'attribution des véhicules professionnels qui permettraient d'améliorer le dispositif actuel sont en cours de validation avec l'ensemble des parties prenantes de l'Etablissement public.</p>
Email:	Jeremie.Bais@caissedesdepots.fr
Pièce immobilière:	REGLES - USAGE DES VEHICULES DE SERVICE

Descriptif

<p>Le personnel est contraint de partager des véhicules de service, parfois à plus de 5 personnes. Les équipes doivent répondre à leurs objectifs annuels avec des déplacements fréquents. Pendant la crise covid, la situation est devenue plus complexe pour veiller à la prévention des risques de usagers de ces véhicules.</p> <p>Il est urgent de définir les règles de prévention pendant la covid afin de limiter les contacts tout en permettant aux équipes de tenir des objectifs réalistes sans les mettre en risques. Les situations remontent tour à tour dans les D.R, ce n'est pas un secteur en particulier qui est concerné mais tout le territoire.</p> <p>L'usage des véhicules, et les règles d'attribution selon les kms parcourus pour un véhicule de fonctions/véhicules de service doivent s'adapter à la vie de nos collègues, sans s'écarter de la vigilance requise pour la santé et la sécurité.</p> <p>Proposition pour compléter la réponse de clôture : « la politique d'attribution des véhicules d'entreprise va être présentée aux instances en juin. »</p>

DRT - PARIS

5/ [RSST-196] Exigences du travail			
Création: 08/03/2021 Mise à jour: 06/04/2021			
Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DRT @ ILE DE FRANCE		
Type:	Tâche	Priorité:	Sans objet
Rapporteur:	Compte Technique SVCGO2-PROD	Attribution:	Robert VIOT
Résolution:	Non résolu		
Nom:	MOROSINI		
Prénom:	Laurence		
Telephone:	01 58 50 19 62		
Libellé structure:	DRT		
Reference1:	Austerlitz 1 - 72 av. P. Mendes France 75013 PARIS - 7572MF		
Réponse:	Bonjour La mise en œuvre du renouvellement du marché de location longue durée a		

	fortement décalé les possibilités de commandes de véhicules. De plus, l'obligation de mise en œuvre de la LOM imposant une redéfinition de la gamme s'appuyant sur une offre constructeur extrêmement restreinte a obligé à différer les commandes. Celles-ci ont repris au cours du 2nd semestre en privilégiant les renouvellements de véhicules en fin contrat. A ce jour, 25% du parc existant est en cours de renouvellement et soumis aux aléas de livraisons retardées pour cause de délais de fabrication. Concernant les mesures sanitaires, la procédure a été mise à jour. Elle prévoit notamment la présence maximale de deux personnes par rangée avec un maximum de six par véhicule (pas plus de quatre personnes dans une berline et pas plus de six personnes dans un véhicule comptant trois rangées de sièges ou plus), le port du masque obligatoire, la mise à disposition de kits de désinfection utilisés entre chaque usage, l'interdiction de se restaurer dans le véhicule et de la nécessité de bien aérer régulièrement et entre deux trajets. Aucune DR n'a signalé de carence en matière de dotation qui n'ait été satisfaite car nous avons veillé à ajouter un véhicule de service lorsque le besoin s'avérait nécessaire pour ne pas pénaliser l'activité commerciale. A ce jour le réseau dispose d'un parc de 360 véhicules dont 85 de service.
Email:	Laurence.Morosini@caissedesdepots.fr
Informations:	Bonjour, votre observation a été prise en charge, les services compétents sont sollicités pour analyser la demande. Une réponse vous sera apportée dès que possible.
Pièce immobilière:	Toutes les directions régionales - métropole et Outre Mer

Descriptif

RPS - conditions de travail et risque suite à la crise sanitaire Beaucoup de personnes en DR notamment les personnels commerciaux utilisent très régulièrement voire quotidiennement des véhicules CDC pour leur activité Les personnels nous ont remonté il y a plusieurs mois un blocage des demandes d'attribution de véhicules Le CSSCT a demandé des informations notamment sur l'adaptation du protocole sanitaire Covid 19 pour l'utilisation des véhicules de service. La direction a indiqué qu'une mise à jour de la procédure était en cours concernant l'attribution et l'utilisation des véhicules de service et de fonction Problème d'Adaptation des moyens pour réaliser les objectifs - il manque des véhicules et donc cela entraîne des dysfonctionnements pour assurer les rendez-vous clients Les agents doivent prendre les transports ou leur véhicule personnel pour aller chercher les véhicules de service à la Direction Régionale puis le soir pour rentrer chez eux Rallongement des trajets de transports DR/ Domicile problème du nettoyage des véhicules de fonction entre chaque utilisation et risque de contagion en cas d'obligation d'être plusieurs dans la voiture La secrétaire du CSSCT N/DR au nom des représentants du personnels membres du CSSCTN/DR a demandé la présentation de la nouvelle procédure des véhicules. Demandes à l'ODJ des CSSCT DR des 2/11 - 4/12/20 – 9/03/21 et non pris en compte par la direction La secrétaire du CSSCTN/DR

Proposition pour compléter la réponse de clôture : « la politique d'attribution des véhicules d'entreprise va être présentée aux instances en juin. »

6/ [RSST-197] Déplacements routiers			
Création : 08/03/2021 Mise à jour : 02/04/2021			
Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DRT @ ILE DE FRANCE		
Type:	Tâche	Priorité:	Sans objet
Rapporteur:	Compte Technique SVCGO2-PROD	Attribution:	Robert VIOT
Résolution:	Non résolu		
Nom:	MOROSINI		
Prénom:	Laurence		
Telephone:	01 58 50 19 62		
Libellé structure:	DRT		
Reference1:	Austerlitz 1 - 72 av. P. Mendes France 75013 PARIS - 7572MF		

Réponse:	Bonsoir, Toutes les Yaris ont été remplacées ou sont en cours de renouvellement. Excepté à la DRIF compte tenu du caractère urbain des déplacements qui favorisent l'utilisation des modèles hybrides. Le sujet pointé par les collaborateurs à l'origine était le manque de puissance des motorisations. La nouvelle gamme de véhicule est composée de voitures hybrides rechargeables conforme à la LOM, en prenant la partie d'une montée en gamme significative. En l'absence de finalisation, la nouvelle procédure ne peut être encore présentée aux instances.
Email:	Laurence.Morosini@caissedesdepots.fr
Informations:	Bonjour, votre observation a été prise en charge, les services compétents sont sollicités pour analyser la demande. Une réponse vous sera apportée dès que possible.
Pièce immeuble:	Toutes les directions régionales métropole et Outre Mer

Descriptif

Les personnels commerciaux utilisent très régulièrement voire quotidiennement des véhicules CDC pour leur activité. Les voitures hybrides (Toyota Yaris) mises à disposition dans les Directions Régionales ne conviennent pas aux déplacements longs et importants en DR. Ce point a été remonté lors de presque toutes les visites du CSSCT en DR avec demandes de changement de véhicule. Blocage des demandes d'attribution de véhicules depuis plusieurs mois, mais des voitures inadaptées ne permettent pas de bonnes conditions de travail, mal de dos, stress..... Nous apprenons que de nouvelles voitures hybrides sont déployées en DR, sans information/ présentation au CSSCT DR ; Le CSSCT DR souhaite s'assurer que les véhicules répondront aux besoins des personnels. La secrétaire du CSSCT N/DR au nom des représentants du personnels membres du CSSCTN/DR a demandé la présentation de la nouvelle procédure des véhicules en DR à l'ODJ des CSSCT DR des 2/11 - 4/12/20 – 9/03/21 et qui n'ont pas été pris en compte par la direction. La secrétaire du CSSCTN/DR

Proposition pour compléter la réponse de clôture : « la politique d'attribution des véhicules d'entreprise va être présentée aux instances en juin. »

07/ [RSST-198] Rapports sociaux et relations de travail			
Création : 08/03/2021 Mise à jour : 10/03/2021			
Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	BDT @ ILE DE FRANCE		
Rapporteur:	Compte Technique SVCGO2-PROD	Attribution:	Robert VIOT
Résolution:	Non résolu		
Nom:	MOROSINI		
Prénom:	Laurence		
Telephone:	01 58 50 19 62		
Libellé structure:	BDT		
Reference1:	56 Rue de Lille 75356 PARIS - 7556LI		
Email:	Laurence.Morosini@caissedesdepots.fr		
Informations:	Bonjour, votre observation a été prise en charge, les services compétents sont sollicités pour analyser la demande. Une réponse vous sera apportée dès que possible.		
Pièce immeuble:	Direction de la Banque des Territoires		

Descriptif

Une mission sur la prévention du stress à la BDT a eu lieu en début d'année 2020. Elle concernant également la DR IDF et la DR Occitanie. Il est important pour les personnels que le résultat de l'étude soit présenté avec l'impact sur les conditions de travail et le collectif de travail ainsi que les propositions d'amélioration avec des indicateurs de suivi. Non-présentation du résultat de cette étude malgré les demandes répétées.

La secrétaire du CSSCT N/DR au nom des représentants du personnels membres du CSSCTN/DR a formulé plusieurs demandes à l'ODJ des CSSCTN des 18/03 et 17/06 et des CSSCT DR du 11/03 – 7/09 – 2/11 - 4/12/20 – 09/03/21 - Sans réponse de la direction
La secrétaire du CSSCTN/DR

Proposition de réponse de clôture : « A la DR Occitanie. Il y a bien eu une restitution de l'étude le 28/01/21 à l'ensemble des collaborateurs.

A la DRIF, l'étude a été restituée le 12 octobre en CODIR élargi (24 participants), avec la participation du directeur de l'étude. Chaque manager participant à la restitution a ensuite échangé avec son équipe sur les principaux enseignements et conclusions de l'étude. »

Les résultats de l'étude seront présentés lors du CSSCT DR du 04/06/2021.

De plus, la prévention du stress est un élément porté dans le cadre de la LO 2021 dans laquelle il est demandé à chaque Direction régionale de choisir 2 à 3 actions parmi les 10 qui étaient ressortis des pilotes qu'ils s'engagement à porter avec l'ensemble du management pour l'année 2021.

En complément on peut ajouter : A la suite de ces travaux, Gisèle Rossat-Mignod a souhaité impulser une dynamique managériale autour de la prévention des risques liés au stress au sein du réseau en 2021, inscrite dans la Lettre d'objectifs 2021 des DR. Dans ce cadre, il est demandé à chaque direction régionale de porter 2 à 3 actions de prévention tirées des travaux des 2 DR pilotes au niveau du management de la DR en 2021. Ces plans d'action feront l'objet d'un suivi au cours de l'année avec les Secrétaires généraux des DR.

07/ [RSST-199] doublon de 198 Rapports sociaux et relations de travail

Création : 08/03/2021 Mise à jour : 10/03/2021

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	BDT @ ILE DE FRANCE		
Rapporteur:	Compte Technique SVCGO2-PROD	Attribution:	Robert VIOT
Résolution:	Non résolu		
Nom:	MOROSINI		
Prénom:	Laurence		
Telephone:	01 58 50 19 62		
Libellé structure:	BDT		
Reference1:	56 Rue de Lille 75356 PARIS - 7556LI		
Email:	Laurence.Morosini@caissedesdepots.fr		
Informations:	Bonjour, votre observation a été prise en charge, les services compétents sont sollicités pour analyser la demande. Une réponse vous sera apportée dès que possible.		
Pièce immobile:	Direction de la Banque des Territoires		

Descriptif

Une mission sur la prévention du stress à la BDT a eu lieu en début d'année 2020. Elle concernant également la DR IDF et la DR Occitanie. Il est important pour les personnels que le résultat de l'étude soit présenté avec l'impact sur les conditions de travail et le collectif de travail ainsi que les propositions d'amélioration avec des indicateurs de suivi Non-présentation du résultat de cette étude malgré les demandes répétées.

La secrétaire du CSSCT N/DR au nom des représentants du personnels membres du CSSCTN/DR a formulé plusieurs demandes à l'ODJ des CSSCTN des 18/03 et 17/06 et des CSSCT DR du 11/03 – 7/09 – 2/11 - 4/12/20 – 09/03/21 - Sans réponse de la direction
La secrétaire du CSSCTN/DR

Proposition de réponse : Idem RSST 198

08/ [RSST-200] Exigences du travail Création : 08/03/2021 Mise à jour : 10/03/2021

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	SGG @ ILE DE FRANCE		
Rapporteur:	Compte Technique SVCGO2-PROD	Attribution:	Robert VIOT

Résolution:	Non résolu
Nom:	MOROSINI
Prénom:	Laurence
Telephone:	01 58 50 19 62
Libellé structure:	SGG
Reference1:	56 Rue de Lille 75356 PARIS - 7556LI
Email:	Laurence.Morosini@caissedesdepots.fr
Informations:	Bonjour, votre observation a été prise en charge, les services compétents sont sollicités pour analyser la demande et apporter une réponse dès que possible.
Pièce immobilière:	Toutes les directions régionales métropole et Outre-Mer et les directions/services impactés par le plan de relance

Descriptif

RPS et - conditions de travail

Nous constatons ces dernières années une très forte augmentation de la charge de travail, des difficultés pour réaliser les objectifs fixés et donc des RPS – matérialisé dans les rapports annuels des acteurs de la prévention

Dégradation des EPA compte tenu de l'effort et la charge de travail demandée aux personnels alors que la DRH impose qu'un « taux de PVO supérieur à 90 % doit aussi traduire un caractère tout particulièrement démontré dans l'atteinte des objectifs et dans l'excellence de la manière de servir » et application de taux de PVO « réduit » dans les directions

Impact fort sur les conditions de travail et le collectif de travail, stress, RPS.....

Le Directeur Général a annoncé à la CDC et dans la presse la mise en place d'un grand plan de relance à la CDC. Ce plan doit être décliné dans les lettres d'objectifs des services et principalement des Directions régionales ex : objectifs commerciaux

Nous avons de nombreux retours des personnels qui ne comprennent pas la position de la CDC et les nouvelles mesures du plan de relance, notamment vis-à-vis de leur territoire, et donc sur leurs objectifs Les personnels nous remontent une forte augmentation de charge de travail pour les équipes en directions régionales.

Le CSSCT attend une note détaillée sur le plan de relance en mettant en avant les aspects les évolutions dues au Plan de relance

Le CSSCTN/DR a demandé à plusieurs reprises une présentation du Plan de relance, avec le détail par région, l'impact sur l'organisation du travail et la charge de travail – Point sur les objectifs des personnels en DR notamment pour l'EPA 2021 et sur la charge de travail des différents métiers

Le CSSCTN/DR ne peut pas jouer son rôle de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

La secrétaire du CSSCT N/DR au nom des représentants du personnels membres du CSSCTN/DR a demandé ce point à l'ODJ des CSSCTN du 22/10 - 10/12/20 – 11/03/21 et des CSSCT DR des 2/11 - 4/12/20 et 09/03/21 - avec présentation d'un document support Demande des lettres d'objectifs 2021 déclinés lors les EPA début 2021 – par le CSSCTDR à l'ODJ du CSSCT DR du 09/03/21

La secrétaire du CSSCTN/DR

Proposition de réponse de clôture : Le plan de relance de la CDC, dont Gisèle Rossat-Mignod avait présenté les grands enjeux pour le réseau lors du CSS CT du 2 novembre, a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des équipes en DR à l'automne lors de séminaire collectif. Des sessions de l'université des territoires viennent compléter ces présentations, notamment dans le domaine de la santé et du médico-social. La compréhension et l'appropriation est une étape indispensable avant toute action de déploiement auprès de nos clients et partenaires.

Les enjeux et la diversité des champs couverts par le plan de relance, même s'ils s'inscrivent en parfaite cohérence avec les axes du plan stratégique de la BDT, nécessitent en effet une attention particulière en termes de priorisation d'actions.

Aussi, la démarche d'élaboration des LO 2021 a veillé, par une approche remontante et croisée avec les enjeux des Directions métiers, à aider chaque direction régionale à définir ses priorités d'action pour 2021, sur la base d'une analyse fine des besoins et des spécificités de son territoire. Chaque Direction régionale a ainsi retenu 2 à 3 axes prioritaires du plan de relance pour orienter sa stratégie d'action commerciale 2021.

09 [RSST-202] Travail sur écran

Création: 22/03/2021 Mise à jour: 06/04/2021

Etat:	Prise en charge		
Projet:	RSST		
Composants:	DR Auvergne-Rhône-Alpes @ CLERMONT FERRAND		
Rapporteur:	Compte Technique SVCGO2-PROD	Attribution:	Robert VIOT
Résolution:	Non résolu		
Nom:	BAIS		
Prénom:	JEREMIE		
Telephone:	05 56 11 44 65		
Libellé structure:	DR Auvergne-Rhône-Alpes		
Reference1:	65 bd Fr. Mitterrand 63012 CLERMONT-FERRAND - 63B463		
Réponse:	<p>Bonjour</p> <p>Les modalités d'équipement des personnels en télétravail sont celles définies par l'accord relatif à la qualité de vie au travail et l'avenant Télétravail conclus le 1er septembre dernier. L'agent peut bénéficier d'un remboursement à hauteur de 50% des coûts engagés, dans la limite de 250€, pour son installation en télétravail ou, s'il est en télétravail régulier à hauteur de 2 ou 3 jours par semaine, demander à bénéficier de la mise à disposition directe par l'Etablissement public d'une table de travail, d'un fauteuil ergonomique et d'un écran. Ces dispositions s'ajoutent à la mise à disposition pour tout agent, qu'il soit télétravailleur ou non, d'un « kit » composé notamment d'un PC portable, d'un clavier, d'une souris, d'un câble et d'un smartphone avec son casque « kit main libre » professionnel avec un abonnement internet. La Direction est particulièrement attentive aux conditions dans lesquelles s'exerce le travail à distance, et notamment à la question des équipements. Ainsi, il a été convenu lors du 2ème confinement d'ouvrir le bénéfice du dispositif de remboursement aux personnels en TOD, qui n'étaient pas précédemment en télétravail. Ce dispositif est toujours en vigueur aujourd'hui.</p> <p>Par ailleurs, depuis la mi-novembre, chaque agent peut solliciter un télétravail dans ADERH et demander à bénéficier, en cas de télétravail régulier de 2 ou 3 jours par semaine, la mise à disposition des équipements précités par l'EP. S'agissant du dispositif de remboursement, la liste des matériels éligibles couvre des équipements mobiliers et informatiques, tels que le support pour rehausser les PC portables ou le câble dont il est fait mention dans le registre. Le délai moyen de remboursement, lorsque l'ensemble des pièces justificatives sont réunies, est inférieur à une semaine.</p>		
Email:	Jeremie.Bais@caissedesdepots.fr		
Informations:	<p>Bonjour, nous accusons réception de votre observation.</p> <p>Nous prenons l'attache des services compétents et revenons vers vous dès réponse de leur part.</p>		
Pièce immobilière:	Installation à domicile		

Descriptif

Nous saisissons ce RSST afin de vous signaler une difficulté matérielle récurrente (logistique informatique) concernant nos collègues utilisateurs de progiciels métiers tel que Allegro par exemple en D.R. Une forme d'inadéquation ergonomique est soulevée dans le cadre du travail à distance et de l'utilisation quotidienne des outils métiers simultanés dans les DR :

- Manque d'un second écran d'attribution standardisé
- Pas assez de hub ou ports ouverts pour le TOD Exemple : X a 2 écrans externes (1 de mon installation personnelle + 1 acheté lors du premier confinement, remboursé à 50 % par la CDC). Ces 2 écrans pouvaient être branchés sur la mini-UC, mais pas sur le mini-PC qui n'a qu'un port écran. Donc le souci n'est pas forcément le manque d'un 2e écran : pour ceux qui l'ont, ils ne peuvent pas le connecter.
- Pas de support pour rehausser les PC portables (à commander par les agents et payer : attente de remboursement longue)
- Câbles (hubs) non fournis aux agents qui doivent réaliser du bricolage d'installation à domicile.

Lors de l'utilisation d'applicatifs et progiciels CDC à domicile, certains de nos collègues se voient en difficulté pour établir les connectiques utiles au fonctionnement de ces outils professionnels et ne possèdent pas toujours un nombre d'écrans suffisants permettant de faciliter l'ouverture de plusieurs supports informatiques en même temps. Aussi, les élus de l'UNSA au CSSCT vous demandent d'établir un état des lieux de ces difficultés et vous proposent la méthode suivante :

1. Suite au remplacement du Mini PC Mini-UC (Unité Centrale) par un PC portable : élaboration et transmission d'un questionnaire aux agents en DR, afin de mesurer le niveau de satisfaction et problématiques informatiques auxquelles sont confrontées certains métiers - items proposés : connectiques – nombre d'écran- qualité de l'ergonomie au travail – Autres à préciser...
2. Evaluation de l'adaptation aux nouveau outils informatiques, et outils professionnels dans le cadre actuel du « TOD sanitaire » ou du télétravail pour celles et ceux qui en bénéficient.
3. Analyse de ces données par le réseau prévention, dépouillement local et remontée d'information à la directrice du réseau pour une présentation au CSSCT DR avec une réponse de la Direction du réseau pour y faire face. Réunion en "visio" nécessaire sous le format suivant : collectif délégation CSSCT (Teams). Sans préjudice d'une visite physique des locaux post crise sanitaire. Entretiens individuels à programmer sur volontariat avec nos collègues sur ce territoire.

En cours de traitement